Clandestins : des régularisations discrètes

07/03/2009 à 10h36

Malgré les objectifs de fermeté proclamés par le gouvernement, les régularisations de sans-papiers se poursuivent dans la plus grande discrétion, avec la participation active des syndicats. Des patrons continuent également à faire régulariser leurs employés. Les sans-papiers occupant la Bourse du Travail à Paris depuis dix mois commencent pourtant à devenir gênants et craignent d'être expulsés par leurs protecteurs.

Depuis le 2 mai 2008, des Africains en situation irrégulière occupent des locaux de la bourse du travail de Paris. Selon la CSP 75 (coordination des sans-papiers), ***ils sont 1300 en lutte pour être régularisés****. Tous travaillent, et veulent bénéficier d'une circulaire de janvier 2008* ***permettant aux étrangers employés dans un secteur en pénurie de main d'œuvre de demander un titre de séjour****. Dix mois après le début du mouvement, 90 ont obtenu des papiers sur les 750 ayant déposé un dossier à la préfecture de police de Paris. La commission administrative de la Bourse du travail – composée de la CFDT; la CGT, FO, la CFE-CGC, l'Unsa et Solidaires – réunie en séance plénière le 5 février 2009 aurait formulé de nombreux griefs contre ce mouvement.*

Leur mouvement a débuté après celui lancé le 15 avril 2008 par la CGT et l'association Droits Devant. ***Aujourd'hui, selon la CGT, sur 2 300 grévistes suivis, «on est à 1 270 régularisations****», sans compter, ajoute Droits Devant, des «****centaines de dossiers, car des patrons font chaque jour régulariser des travailleurs sans qu'on le sache****». (…)*

Les représentants de l'Union départementale CGT de Paris se sont invités à la réunion organisée par la CSP 75. Son secrétaire général, Patrick Picard, ***a souligné les***

> *«**contraintes» que cette occupation fait peser sur la vie quotidienne à la bourse du travail**. En avril 2007, des gros bras syndicaux avaient viré un collectif de sans-papiers qui occupait un autre immeuble de la bourse du travail. Cette action avait fait grand bruit. Coincées, la CSP et la CGT ont renoué le dialogue. «Nous nous sommes proposé d'aider à monter les dossiers», explique Patrick Ricard. **Le Haut conseil des Maliens de France**, association qui fédère la diaspora malienne, et le NPA (nouveau parti anticapitaliste) se sont également impliqués dans ce dossier. (Libération)*

Après huit mois de grève, l'annonce, vendredi 6 mars, des 14 régularisations de membres du mouvement des «*88 de Man BTP*» sonne comme un grand espoir pour les intérimaires sans-papiers. «***Une brèche est désormais ouverte***», se réjouit Jean-Claude Amara, porte-parole de l'association Droits devant!! (AFP)